

NON À LA DESINDEXATION DES PENSIONS !

Vous avez sans doute pris connaissance des déclarations récentes des deux ministres responsables des finances publiques, Roland Lescure, ministre de l'Économie et David Amiel, ministre des Comptes Publics.

Les deux locataires de Bercy veulent utiliser les retraités comme variable d'ajustement budgétaire dans le cadre de la préparation du budget 2027, en remettant en cause le principe de l'indexation des pensions sur l'inflation, mesurée selon l'indice de l'INSEE.

Pour l'UCR FO * nos deux ministres n'ont rien inventé. Ils ne font que répéter ce que le MEDEF réclame à cor et à cris : les retraités sont des nantis, ils doivent participer à l'effort indispensable pour juguler le déficit.

Pourtant, il faut rappeler :

- que le principe de l'indexation des pensions sur l'inflation figure dans le Code de la Sécurité sociale (article L 161-23-1) et correspond à la nécessité de maintenir le pouvoir d'achat des retraités.
- que par dérogation, le parlement peut toujours n'appliquer que partiellement ou même se dispenser totalement de cette revalorisation.

Rappelons-nous que le Premier ministre M Lecornu avait voulu, s'agissant des pensions, mettre en place une « année blanche » sur les retraites et qu'il avait dû reculer devant le refus des parlementaires et surtout face à la fronde des retraités.

Pourquoi s'en prendre aux retraités et vouloir maintenant leur imposer une « année blanche perpétuelle » ? Pourquoi pointer systématiquement du doigt ceux qui sont soi-disant « aisés » car ils touchent plus de 3000 € brut par mois.

Les retraités d'INDEPENDANCE ET DIRECTION FO n'accepteront pas un tel déni de leurs droits acquis par leur travail. Ils ont fait leurs calculs et constatent qu'ils ont perdu, depuis 10 ans, entre deux et trois mois d'équivalent de leur pension par défaut de revalorisation complète chaque année.

Pas plus qu'ils n'accepteront la remise en cause de l'abattement fiscal de 10% dont ils bénéficient pour compenser leur perte de revenus une fois à la retraite.

L'UCR FO suit le dossier et informe Indépendance et Direction FO des discussions.

Les retraités ne sont pas des vaches à lait, une variable d'ajustement.

Nous demandons une Revalorisation annuelle et un rattrapage de notre pouvoir d'achat !

*Union Confédérale des Retraités